



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

**COMMISSION NATIONALE D’EVALUATION
DES DISPOSITIFS MEDICAUX ET DES TECHNOLOGIES DE SANTE**

AVIS DE LA CNEDiMTS

6 février 2018

Faisant suite à l'examen du 06/02/2018, la CNEDiMTS a adopté le projet d'avis le 06/02/2018

Radiation de la liste des produits et prestations :

La Société PRODITION informe la Commission qu'elle ne commercialise plus les références des prothèses ostéo-intégrées, PONTO, implant avec pilier (code LPPR 3146856) et PONTO, implant (code LPPR 3147755) détaillées dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent leur radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Ces références sont inscrites sous nom de marque.

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation et émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnée à l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif

Codes	Références à radier
3146856	Prothèse ostéo-intégrée, PRODITION, PONTO, implant 3,75 mm avec pilier. La prise en charge est assurée pour les références suivantes : M50358 : implant, 4 mm, avec pilier 6 mm prémonté ; M50784 : implant, 3 mm, avec pilier 6 mm prémonté ; M50785 : implant, 4 mm, avec pilier 9 mm prémonté.
3147755	Prothèse ostéo-intégrée, PRODITION, PONTO, implant 3,75 mm. Implant pour prothèse auditive ostéo-intégrée PONTO, de la société Prodition France. La prise en charge est assurée pour les références suivantes : M50220 : implant, 4 mm ; M50319 : implant, 3 mm.